

Système de gestion des décisions des instances Intervention - Le Plateau-Mont-Royal, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Numéro de dossier : 1052840057	
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Objet	Prendre connaissance du rapport de la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et, le cas échéant, soumettre pour adoption au conseil municipal, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant l'agrandissement du stade Percival-Molson, situé au 475, avenue des Pins Ouest, sur le mont Royal, à l'intersection de l'avenue du Parc - District électoral Peter McGill - Université McGill

Sens de l'intervention

Avis favorable avec réserve

Commentaires

Venant tout juste d'amorcer l'étude de ce projet d'envergure, nous ne sommes pas encore en mesure d'émettre un avis définitif. Cependant, le Plateau Mont-Royal souhaite, dès maintenant, porter à l'attention de l'arrondissement Ville-Marie les éléments que nous prendrons en considération dans notre analyse :

- compte tenu de la présence du quartier résidentiel Milton-Parc aux abords du projet, la quiétude des résidents doit être mieux assurée qu'actuellement lorsque se produisent les vastes mouvements de foule et les déplacements véhiculaires qui précèdent et suivent les événements;
- la préservation d'un accès piéton de qualité vers la montagne à partir des quartiers avoisinants dans l'esprit des aménagements en cours de réalisation du carrefour Parc-Pins;
- les impacts sur le voisinage des nouveaux équipements tels que système d'éclairage, système de sonorisation et écran géant;
- compte tenu de la capacité et de la localisation de ce stade, la possibilité que des événements, autres que des matchs de football, s'y tiennent sans garantie que les impacts sur le milieu soient gérés adéquatement.

Nous n'avons pas encore identifié dans le dossier soumis les réponses à toutes ces préoccupations. En conséquence, nous jugerons dans les prochaines semaines de la pertinence de soumettre un mémoire lors de la consultation publique tenue par l'Office de consultation publique de Montréal.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Marlène SCHWARTZ conseillère en aménagement

Tél.: 872-4204 Date: 14-03-2006 Endossé par: Claude LAURIN Chef de division

Aménagement urbain et services aux entreprises

Tél. :872-4443

Date d'endossement: 2006-03-14 13:58:02

Numéro de dossier: 1052840057